

Compte rendu du Conseil d'établissement

Jeudi 26 mars 2026 – 17h30 – Salle 101

1. Fonctionnement du Conseil d'établissement

1.1 Désignation des secrétaires de séance

La séance est ouverte et les secrétaires de séance sont désignés, Mme Rey de Rovère pour l'administration, Mme Tlemsani et M. Jean pour les membres élus.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1.3 Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Le procès-verbal du Conseil d'établissement du 19/12/2025 est approuvé à l'unanimité.

2. Vie pédagogique et éducative

2.1 Préparation de la rentrée 2026

Le chef d'établissement rappelle que les éléments présentés constituent des hypothèses de travail non définitives. Voir document annexé.

- Le lycée accueillera 5 classes de primaire sur le site de Milioutinski.
- La structure du collège à la terminale serait organisée en deux divisions par niveau.
- Le ratio moyen élèves/division serait de 22,8.

Une vigilance particulière est signalée en classe de sixième, où le ratio atteindrait 29,5 élèves (59 élèves actuellement en CM2). L'administration indique qu'une solution devra être trouvée pour remédier à cette surcharge.

Quelques départs sont par ailleurs anticipés à l'issue de la classe de troisième.

2.2 Liaison école / collège

Des réunions inter-degrés (primaire/collège) ont permis de renforcer l'intégration des futurs collégiens. Plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- Cycle escalade
- Rallye mathématiques
- Journée d'immersion des CM2 en sixième
- Semaine des médias

Une journée musée au lycée prévue le 25/05/2026 est annoncée. Les élèves de 6e y présenteront des projets en physique (M. Marion) en collaboration avec les disciplines scientifiques et l'histoire-géographie.

2.3 Point CVL / MDL

Les représentants présentent les actions menées :

CVL :

- Échanges entre élèves de première et de seconde sur les enseignements de spécialité
- Intervention de M. Arnaud (Ambassade de France) sur les métiers scientifiques
- Concours d'éloquence prévu le 07/04/2026
- Participation à l'inter-CVL de Varsovie (mars 2026) autour de l'IA, de la santé mentale et du concours d'éloquence

MDL :

- Visite d'enfants hospitalisés dans un service d'oncologie à l'hôpital Blokhina
- Ventes diverses (produits alimentaires)
- Préparation du bal de fin d'année prévu le 29/05/2026
- Vente de vêtements à l'effigie du LFM

2.4 Modification du calendrier scolaire

Le 11 mai 2026 sera exceptionnellement férié au LFM, en compensation du déplacement du 9 mai (jour tombant un samedi).

3. Questions administratives et financières

3.1 Restructuration de l'école primaire

La fermeture du site de Bounine est confirmée. Nous quitterons définitivement le site le 31/12/26 afin d'assurer un déménagement dans de bonnes conditions et de nous aligner sur la fin d'année civile synonyme de clôture comptable. La rentrée 2026 se fera bien pour les élèves de l'école primaire sur le site de l'IDF jusqu'au CE2 et sur le site de Milioutinski pour les CM1 et les CM2.

Les interrogations des parents portent sur : la restauration, les horaires, les transports. La Direction l'a constaté lors des réunions organisées la veille et l'avant-veille avec les familles à ce sujet et a pu apporter un maximum de réponses rassurantes.

Les horaires pour les CM1/CM2 seront les suivants

- 7h50–8h00 : entrée en classe
- 9h30–9h50 : récréation
- 11h30–12h30 : pause déjeuner
- 12h30–14h06 : reprise des cours

Les élèves et leurs enseignants occuperont les salles du deuxième étage.

La Situation du personnel est ensuite évoquée : plusieurs départs volontaires, liés à la fermeture de l'école Bounine, sont signalés parmi les AED, les ASEM et les enseignants de FLSCO. Pour les professeurs de russe le travail est en cours. Environ une dizaine de personnes sont concernées.

Des indemnités de départ supérieures au cadre légal local sont proposées. Certains personnels feront l'objet de reclassements notamment une professeure de FLSCO et une professeure documentaliste.

3.2 Compte financier 2025

Le DAF présente le compte financier de l'année 2025. Le déficit annoncé est de 79 317,57 €. Ce chiffre est un vrai progrès par rapport aux années précédentes et témoigne de la réalité des efforts effectués par chacun (notamment les familles, comme cela est signalé, qui endurent les augmentations successives) pour parvenir à retrouver l'équilibre. La fermeture de l'école Bounine va dans ce sens. La Direction rappelle que les nouvelles remontées demandées par l'AEFE (pensions civiles des détachés, résidents et expatriés) vont encore impacter le budget en 2026 et seront plus importantes en 2027.

De même, si à l'heure actuelle nous n'avons pas d'information supplémentaire au sujet du passage à Inpredkadry de nos PDL, il faut rester vigilant sur ce dossier.

Le niveau final de trésorerie est de 8 859 485,11 € et permet de « voir venir » pour les années à venir si les efforts de rationalisation sont poursuivis.

L'AEFE imposant des projections à 3-5 ans, une augmentation des frais de scolarité de 7 % sur trois ans est envisagée.

Le compte financier est adopté à l'unanimité. M. Eicheldinger remercie les membres du CE pour leur confiance.

3.3 Voyage scolaire

Un voyage scolaire à Saint-Petersbourg est validé pour la rentrée 2026. Il sera organisé par Mme Beliaeva et Mme Labed au profit des élèves de terminale BFI

Tarif : 32 000 roubles par famille

Le principe du voyage et tarif sont adoptés à l'unanimité.

4. Interventions extérieures à l'ordre du jour

4.1 Intervention de M. Giorgini (COCAC : Ambassade de France)

Rappel des règles de déontologie concernant les interventions extérieures, notamment au vu du contexte géopolitique et politique actuel.

Toute participation à des événements externes doit être validée par le chef d'établissement afin d'éviter toute mise en cause de l'établissement ou de l'Ambassade.

M. Giorgini insiste sur le principe de précaution et les risques d'instrumentalisation.

4.2 Intervention de M. Megrelis conseiller des français de l'étranger

Alerte sur la situation des élèves russes ou binationaux atteignant la majorité et susceptibles d'être soumis au service militaire.

Le lycée n'étant pas reconnu par les autorités russes, les élèves pourraient être appelés sous les drapeaux à 18 ans.

Une information aux familles est jugée nécessaire afin d'anticiper ces situations (notamment par inscription dans un système scolaire russe).

Le Proviseur indique qu'une campagne d'information sera mise en place.

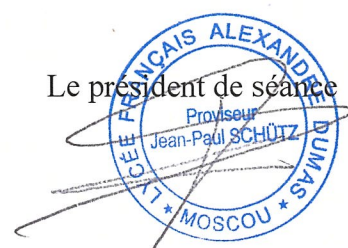
Le Proviseur félicite ensuite M. Megrelis pour son dernier CE en tant que conseiller des français de l'étranger. M. Burlotte, son collègue, prend également la parole pour le remercier de son action.

La séance est close à 18h50.

Les secrétaires de séance



Le président de séance



Proviseur
Jean-Paul SCHÜTZ